Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-CG_AEP_2019-BF

SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil vingt le **jeudi 12 mars à 17h30**, le comité syndical, régulièrement convoqué le 26 février 2020, s'est réuni en sessions ordinaire, au siège du syndicat à Podensac, sous la présidence de Monsieur Serge ROUMAZEILLES, Président.

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX et Marilys DEJOUA, Mrs Michel ARMAGNACQ, Henri ARNAUD, André BOYER, Denis CASTETS, Gilles CLAVERIE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Serge ROUMAZEILLES, Jérôme TAINGUY

Absents : Mrs Jean RUPERT, Joël LACOSTE, Jean-Claude BERNARD

Secrétaire de séance : Mr André LEVEQUE

Membres en exercice : 14 Présents : 11 Absents : 3 Procurations : 0

02 -2020 _ Adoption du compte de gestion 2019 - Budget Eau Potable

Le Comité syndical,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris la journée complémentaire ;

- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare **à l'unanimité** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Serge ROUMAZEILLES

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-CA_AEP_2019-BF

SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil vingt le **jeudi 12 mars à 17h30**, le comité syndical, régulièrement convoqué le 26 février 2020, s'est réuni en sessions ordinaire, au siège du syndicat à Podensac, sous la présidence de Monsieur Serge ROUMAZEILLES, Président.

Pour cette délibération, Mr Serge ROUMAZEILLES quitte la séance, la présidence est assurée par Mr André LEVEQUE, vice-président.

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX et Marilys DEJOUA, Mrs Michel ARMAGNACQ, Henri ARNAUD, André BOYER, Denis CASTETS, Gilles CLAVERIE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Jérôme TAINGUY

Absents : Mrs Serge ROUMAZEILLES, Jean RUPERT, Joël LACOSTE, Jean-Claude BERNARD

Secrétaire de séance : Mr André LEVEQUE

Membres en exercice : 14 Présents : 10 Absents : 4 Procurations : 0

03 -2020 _ Approbation du compte administratif 2019 - Budget Eau Potable

Vu le Code des Communes et notamment les articles L.121-27, L.241-1 à L.241-6, R.241-1 à R241-33 ;
Le Président expose à l'assemblée délibérante les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2018 ;
Le Président sort de la salle, et après en avoir délibéré le comité syndical, **à l'unanimité**

- **ADOPTE** le compte administratif de **l'exercice 2019** arrêté comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Résultat de l'exercice	Section d'exploitation	450 311,57 €	569 373,48 €	119 061,91 €
	Section d'investissement	1 799 266,72 €	385 887,56 €	-1 413 379,16 €
Report de l'exercice N-1	Report section d'exploitation		1 964 681,30 €	
	Report section d'investissement		460 036,40 €	
TOTAL réalisation et report		**2 249 578,29 €**	**3 379 978,74 €**	1 130 400,45 €
Reste à réaliser à reporter en N+1	Section d'exploitation			
	Section d'investissement	314 655,18 €	196 916,00 €	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	314 655,18 €	196 916,00 €	
RESULTAT CUMUTE	Section d'exploitation	450 311,57 €	2 534 054,78 €	2 083 743,21 €
	Section d'investissement	2 113 921,90 €	1 042 839,96 €	-1 071 081,94 €
	TOTAL CUMULE	**2 564 233,47 €**	**3 576 894,74 €**	1 012 661,27 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Vice-Président
André LEVEQUE

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-AFFR_2019_AEP-BF

SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil vingt le **jeudi 12 mars à 17h30**, le comité syndical, régulièrement convoqué le 26 février 2020, s'est réuni en sessions ordinaire, au siège du syndicat à Podensac, sous la présidence de Monsieur Serge ROUMAZEILLES, Président.

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX et Marilys DEJOUA, Mrs Michel ARMAGNACQ, Henri ARNAUD, André BOYER, Denis CASTETS, Gilles CLAVERIE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Serge ROUMAZEILLES, Jérôme TAINGUY

Absents : Mrs Jean RUPERT, Joël LACOSTE, Jean-Claude BERNARD

Secrétaire de séance : Mr André LEVEQUE

Membres en exercice : 14 Présents : 11 Absents : 3 Procurations : 0

04 -2020 _ Affectation du résultat de la section fonctionnement au titre de l'exercice 2019 Budget Eau potable

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Serge ROUMAZEILLES, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 décide de procéder **à l'unanimité** à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

→ RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	excédent déficit	119 061.91 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent déficit	1 964 681.30 €
Résultat de clôture à affecter (A1) (A2)	**excédent** déficit	**2 083 743.21 €**

→ BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent déficit	€ - 1 413 379.16 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent déficit	460 036.40 € €
Résultat comptable cumulé (à reporter) (ou à reporter)	excédent (R001) **déficit** (D 001)	€ - 953 342.76 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées		- 314 655.18 €
Recettes d'investissement restant à réaliser		196 916.00 €
Solde des restes à réaliser		- 117 739.18 €
Besoin réel de financement (-)		- 1 071 081.94 €
Excédent réel de financement (+)		**€**

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 13/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-AFFR_2019_AEP-BF

→ AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNE

Résultat excédentaire (A1) **€**

En couverture des besoins réels de financement (B) dégagé à la section d'investissement (Recette budgétaire au compte R 1068) 1 071 081.94 €

En dotation complémentaire en réserve (Recette budgétaire au compte R 1068) €

SOUS TOTAL (R1068) 1 071 081.94 €

En excédent reporté à la section de fonctionnement (Recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du budget n+1) 1 012 661.27 €

TOTAL (A1) **2 083 743.21 €**

Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur
(Recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002)

→ TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté **1 012 661.27 €**	D001 : solde d'exécution n-1 **953 342.76 €**	R001 : solde d'exécution n-1 R1068 : excédent de Fonctionnement capitalisé **1 071 081.94 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Serge ROUMAZEILLES

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-BUDGET_AEP_2020-BF

SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil vingt le **jeudi 12 mars à 17h30**, le comité syndical, régulièrement convoqué le 26 février 2020, s'est réuni en sessions ordinaire, au siège du syndicat à Podensac, sous la présidence de Monsieur Serge ROUMAZEILLES, Président.

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX et Marilys DEJOUA, Mrs Michel ARMAGNACQ, Henri ARNAUD, André BOYER, Denis CASTETS, Gilles CLAVERIE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Serge ROUMAZEILLES, Jérôme TAINGUY

Absents : Mrs Jean RUPERT, Joël LACOSTE, Jean-Claude BERNARD

Secrétaire de séance : Mr André LEVEQUE

Membres en exercice : 14 Présents : 11 Absents : 3 Procurations : 0

05 -2020 _ Vote du budget - EAU POTABLE 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, L.2311-1 à L.2343-2 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 ;

Monsieur le Président expose au comité les conditions de préparation du **budget EAU POTABLE 2020** ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, **à l'unanimité**

- **ADOPTE** le **budget Eau Potable 2020**, arrêté comme suit :

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-BUDGET_AEP_2020-BF

BP2020 424 SIEA 2 RIVES eau potable EAU POTABLE DES DEUX RIVES

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	1 617 461,27	604 800,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
REPORTS	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		1 012 661,27
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 617 461,27	1 617 461,27

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 727 311,27	2 798 393,21
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	314 655,18	196 916,00
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	953 342,76	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 995 309,21	2 995 309,21

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	4 612 770,48	4 612 770,48

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Serge ROUMAZEILLES

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-CG_ASC_2019-BF

SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil vingt le **jeudi 12 mars à 17h30**, le comité syndical, régulièrement convoqué le 26 février 2020, s'est réuni en sessions ordinaire, au siège du syndicat à Podensac, sous la présidence de Monsieur Serge ROUMAZEILLES, Président.

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX et Marilys DEJOUA, Mrs Michel ARMAGNACQ, Henri ARNAUD, André BOYER, Denis CASTETS, Gilles CLAVERIE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Serge ROUMAZEILLES, Jérôme TAINGUY

Absents : Mrs Jean RUPERT, Joël LACOSTE, Jean-Claude BERNARD

Secrétaire de séance : Mr André LEVEQUE

Membres en exercice : 14 Présents : 11 Absents : 3 Procurations : 0

06 -2020 _ Adoption du compte de gestion 2019 - Budget Assainissement Collectif

Le Comité syndical,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris la journée complémentaire ;

- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare **à l'unanimité** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Serge ROUMAZEILLES

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-CA_ASC_2019-BF

SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil vingt le **jeudi 12 mars à 17h30**, le comité syndical, régulièrement convoqué le 26 février 2020, s'est réuni en sessions ordinaire, au siège du syndicat à Podensac, sous la présidence de Monsieur Serge ROUMAZEILLES, Président.

Pour cette délibération, Mr Serge ROUMAZEILLES quitte la séance, la présidence est assurée par Mr André LEVEQUE, vice-président.

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX et Marilys DEJOUA, Mrs Michel ARMAGNACQ, Henri ARNAUD, André BOYER, Denis CASTETS, Gilles CLAVERIE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Jérôme TAINGUY

Absents : Mrs Serge ROUMAZEILLES, Jean RUPERT, Joël LACOSTE, Jean-Claude BERNARD

Secrétaire de séance : Mr André LEVEQUE

Membres en exercice : 14 Présents : 10 Absents : 4 Procurations : 0

07 -2020 _ Approbation du compte administratif 2019 - Budget Assainissement Collectif

Vu le Code des Communes et notamment les articles L.121-27, L.241-1 à L.241-6, R.241-1 à R241-33 ;
Le Président expose à l'assemblée délibérante les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2018 ;
Le Président sort de la salle, et après en avoir délibéré le comité syndical, **à l'unanimité**

- **ADOPTE** le compte administratif de **l'exercice 2019** arrêté comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Résultat de l'exercice	Section d'exploitation	627 111,55 €	760 678,21 €	133 566,66 €
	Section d'investissement	1 156 809,64 €	1 370 168,65 €	213 359,01 €
Report de l'exercice N-1	Report section d'exploitation		814 805,96 €	
	Report section d'investissement	572 334,67 €		
TOTAL réalisation et report		**2 356 255,86 €**	**2 945 652,82 €**	**589 396,96 €**
Reste à réaliser à reporter en N+1	Section d'exploitation			
	Section d'investissement	177 152,80 €	97 906,20 €	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	177 152,80 €	97 906,20 €	
RESULTAT CUMUTE	Section d'exploitation	627 111,55 €	1 575 484,17 €	948 372,62 €
	Section d'investissement	1 906 297,11 €	1 468 074,85 €	-438 222,26 €
	TOTAL CUMULE	**2 533 408,66 €**	**3 043 559,02 €**	**510 150,36 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Vice-Président
André LEVEQUE

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-AFFR_2019_ASC-BF

SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil vingt le **jeudi 12 mars à 17h30**, le comité syndical, régulièrement convoqué le 26 février 2020, s'est réuni en sessions ordinaire, au siège du syndicat à Podensac, sous la présidence de Monsieur Serge ROUMAZEILLES, Président.

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX et Marilys DEJOUA, Mrs Michel ARMAGNACQ, Henri ARNAUD, , André BOYER, Denis CASTETS, Gilles CLAVERIE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Serge ROUMAZEILLES, Jérôme TAINGUY

Absents : Mrs Jean RUPERT, Joël LACOSTE, Jean-Claude BERNARD

Secrétaire de séance : Mr André LEVEQUE

Membres en exercice : 14 Présents : 11 Absents : 3 Procurations : 0

08-2020 _ Affectation du résultat de la section fonctionnement au titre de l'exercice 2019 Budget Assainissement collectif

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Serge ROUMAZEILLES, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 décide de procéder **à l'unanimité** à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

→ RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	excédent déficit	133 566.66 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent déficit	814 805.96 €
Résultat de clôture à affecter (A1)	**excédent**	**948 372.62 €**
(A2)	déficit	

→ BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent déficit	213 359.01 € €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent déficit	€ 572 334.67 €
Résultat comptable cumulé (à reporter) (ou à reporter)	excédent (R001) **déficit (D001)**	€ -358 975.66 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées		- 177 152.80 €
Recettes d'investissement restant à réaliser		97 906.20 €
Solde des restes à réaliser		- 79 246.60 €
Besoin réel de financement (-)		- 438 222 .26 €
Excédent réel de financement (+)		**€**

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-AFFR_2019_ASC-BF

→ AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat excédentaire (A1)	**€**
En couverture des besoins réels de financement (B) dégagé à la section d'investissement (Recette budgétaire au compte R 1068)	438 222.26 €
En dotation complémentaire en réserve (Recette budgétaire au compte R 1068)	€
SOUS TOTAL (R1068)	**438 222.26 €**
En excédent reporté à la section de fonctionnement (Recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du budget n+1)	510 150.36 €
TOTAL (A1)	**948 372.62 €**

Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur
(Recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002)

→ TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté **510 150.36 €**	D001 : solde d'exécution n-1 **358 975.66 €**	R001 : solde d'exécution n-1 R1068 : excédent de Fonctionnement capitalisé **438 222.26 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Serge ROUMAZEILLES

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-BUDGET_ASC_2020-BF

SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil vingt le **jeudi 12 mars à 17h30**, le comité syndical, régulièrement convoqué le 26 février 2020, s'est réuni en sessions ordinaire, au siège du syndicat à Podensac, sous la présidence de Monsieur Serge ROUMAZEILLES, Président.

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX et Marilys DEJOUA, Mrs Michel ARMAGNACQ, Henri ARNAUD, André BOYER, Denis CASTETS, Gilles CLAVERIE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Serge ROUMAZEILLES, Jérôme TAINGUY et Michel VINCELOT

Absents : Mrs Joël LACOSTE, Jean-Claude BERNARD

Secrétaire de séance : Mr André LEVEQUE

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absents : 2 Procurations : 0

09-2020 _ Vote du budget - ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, L.2311-1 à L.2343-2 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 ;

Monsieur le Président expose au comité les conditions de préparation du **budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2020** ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, **à l'unanimité**

- **ADOPTE** le **budget Assainissement Collectif 2020**, arrêté comme suit :

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-BUDGET_ASC_2020-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

VUE D'ENSEMBLE — A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	1 205 850,36	695 700,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
REPORTS	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		510 150,36
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 205 850,36	1 205 850,36

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 645 107,71	2 083 329,97
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	177 152,80	97 906,20
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	358 975,66	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 181 236,17	2 181 236,17

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	3 387 086,53	3 387 086,53

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Serge ROUMAZEILLES

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-CG_ANC_2019-BF

SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil vingt le **jeudi 12 mars à 17h30**, le comité syndical, régulièrement convoqué le 26 février 2020, s'est réuni en sessions ordinaire, au siège du syndicat à Podensac, sous la présidence de Monsieur Serge ROUMAZEILLES, Président.

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX et Marilys DEJOUA, Mrs Michel ARMAGNACQ, Henri ARNAUD, André BOYER, Denis CASTETS, Gilles CLAVERIE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT, Serge ROUMAZEILLES, Jérôme TAINGUY

Absents : Mrs Joël LACOSTE, Jean-Claude BERNARD

Secrétaire de séance : Mr André LEVEQUE

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absents : 2 Procurations : 0

10-2020 _ Adoption du compte de gestion 2019 - Budget Assainissement Non Collectif

Le Comité syndical,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris la journée complémentaire ;

- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare **à l'unanimité** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Serge ROUMAZEILLES

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-CA_ANC_2019-BF

SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil vingt le **jeudi 12 mars à 17h30**, le comité syndical, régulièrement convoqué le 26 février 2020, s'est réuni en sessions ordinaire, au siège du syndicat à Podensac, sous la présidence de Monsieur Serge ROUMAZEILLES, Président.

Pour cette délibération, Mr Serge ROUMAZEILLES quitte la séance, la présidence est assurée par Mr André LEVEQUE, vice-président.

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX et Marilys DEJOUA, Mrs Michel ARMAGNACQ, Henri ARNAUD, André BOYER, Denis CASTETS, Gilles CLAVERIE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Jérôme TAINGUY et Michel VINCELOT

Absents : Mrs Serge ROUMAZEILLES, Joël LACOSTE, Jean-Claude BERNARD

Secrétaire de séance : Mr André LEVEQUE

Membres en exercice : 14 Présents : 11 Absents : 3 Procurations : 0

11 -2020 _ Approbation du compte administratif 2019 - Budget Assainissement Non Collectif

Vu le Code des Communes et notamment les articles L.121-27, L.241-1 à L.241-6, R.241-1 à R241-33 ;
Le Président expose à l'assemblée délibérante les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2018 ;
Le Président sort de la salle, et après en avoir délibéré le comité syndical, **à l'unanimité**

- **ADOPTE** le compte administratif de **l'exercice 2019** arrêté comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
Résultat de l'exercice	Section d'exploitation	5 593,07 €	7 777,82 €	2 184,75 €
	Section d'investissement			
Report de l'exercice N-1	Report section d'exploitation		57 980,10 €	
	Report section d'investissement			
TOTAL réalisation et report		**5 593,07 €**	**65 757,92 €**	**60 164,85 €**
Reste à réaliser à reporter en N+1	Section d'exploitation			
	Section d'investissement			
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1			
RESULTAT CUMUTE	Section d'exploitation	5 593,07 €	65 757,92 €	60 164,85 €
	Section d'investissement			
	TOTAL CUMULE	**5 593,07 €**	**65 757,92 €**	**60 164,85 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Vice-Président
André LEVEQUE

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-AFFR_2019_ANC-BF

SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil vingt le **jeudi 12 mars à 17h30**, le comité syndical, régulièrement convoqué le 26 février 2020, s'est réuni en sessions ordinaire, au siège du syndicat à Podensac, sous la présidence de Monsieur Serge ROUMAZEILLES, Président.

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX et Marilys DEJOUA, Mrs Michel ARMAGNACQ, Henri ARNAUD, André BOYER, Denis CASTETS, Gilles CLAVERIE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Serge ROUMAZEILLES, Jérôme TAINGUY et Michel VINCELOT

Absents : Mrs Joël LACOSTE, Jean-Claude BERNARD

Secrétaire de séance : Mr André LEVEQUE

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absents : 2 Procurations : 0

12-2020 _ Affectation du résultat de la section fonctionnement au titre de l'exercice 2019 Budget Assainissement non collectif

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Serge ROUMAZEILLES, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 décide de procéder **à l'unanimité** à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

→ RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	excédent déficit	2 184.75 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent déficit	57 980.10 €
Résultat de clôture à affecter (A1) (A2)	**excédent** déficit	**60 164.85 €**

→ BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent déficit	€ €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent déficit	€ €
Résultat comptable cumulé (à reporter au R 001) (ou à reporter au D 001)	excédent **déficit**	€ €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées		€
Recettes d'investissement restant à réaliser		€
Solde des restes à réaliser		€
Besoin réel de financement (-)		€
Excédent réel de financement (+)		**60 164.85 €**

→ AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat excédentaire (A1)	€
En couverture des besoins réels de financement (B) dégagé à la section d'investissement (Recette budgétaire au compte R 1068)	€
En dotation complémentaire en réserve (Recette budgétaire au compte R 1068)	€
SOUS TOTAL (R1068)	€

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-AFFR_2019_ANC-BF

En excédent reporté à la section de fonctionnement (Recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du budget n+1) 60 164.85 €

TOTAL (A1) **60 164.85 €**

Résultat déficitaire (A2) en report, en compte débiteur
(Recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D002)

→ TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté **60 164.85 €**	D001 : solde d'exécution n-1	R001 : solde d'exécution n-1 R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Serge ROUMAZEILLES

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-BUDGET_ANC_2020-BF

SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil vingt le **jeudi 12 mars à 17h30**, le comité syndical, régulièrement convoqué le 26 février 2020, s'est réuni en sessions ordinaire, au siège du syndicat à Podensac, sous la présidence de Monsieur Serge ROUMAZEILLES, Président.

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX et Marilys DEJOUA, Mrs Michel ARMAGNACQ, Henri ARNAUD, André BOYER, Denis CASTETS, Gilles CLAVERIE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Serge ROUMAZEILLES, Jérôme TAINGUY et Michel VINCELOT

Absents : Mrs Joël LACOSTE, Jean-Claude BERNARD

Secrétaire de séance : Mr André LEVEQUE

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absents : 2 Procurations : 0

13 -2020 _ Vote du budget - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, L.2311-1 à L.2343-2 ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 ;

Monsieur le Président expose au comité les conditions de préparation du **budget assainissement non collectif 2020** ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, **à l'unanimité**

- **ADOPTE** le **budget assainissement non collectif 2020**, arrêté comme suit :

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-BUDGET_ANC_2020-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	74 164,85	14 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
REPORTS	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		60 164,85
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	74 164,85	74 164,85

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	74 164,85	74 164,85

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Serge ROUMAZEILLES

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-14_2020_REPCH-BF

SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil vingt le **jeudi 12 mars à 17h30**, le comité syndical, régulièrement convoqué le 26 février 2020, s'est réuni en sessions ordinaire, au siège du syndicat à Podensac, sous la présidence de Monsieur Serge ROUMAZEILLES, Président.

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX et Marilys DEJOUA, Mrs Michel ARMAGNACQ, Henri ARNAUD, , André BOYER, Denis CASTETS, Gilles CLAVERIE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT, Serge ROUMAZEILLES, Jérôme TAINGUY

Absents : Mrs Joël LACOSTE, Jean-Claude BERNARD

Secrétaire de séance : Mr André LEVEQUE

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absents : 2 Procurations : 0

14-2020_Répartition des charges de fonctionnement budget eau potable, assainissement collectif et spanc

Considérant qu'il convient d'affecter équitablement les charges de fonctionnement à caractère général sur les budgets des différents services assurés par le syndicat, le président propose la répartition suivante :

Charges de fonctionnement à caractère général	Articles	Budget Eau potable	Budget assainissement collectif	Budget Spanc
Petit matériel, fournitures d'entretien, et consommables informatiques dédiées aux moyens généraux	6063	47 %	47 %	6 %
Papeterie et fournitures de bureau	6064	47 %	47 %	6 %
Contrats de maintenances des matériels et logiciels dédiés au moyens généraux	6156	47 %	47 %	6 %
Frais d'affranchissement	6261	47 %	47 %	6 %
Contrats de location de matériels de bureau (copieur)	6135	47 %	47 %	6 %
Recharge véhicule électrique	6068	47 %	47 %	6 %
Carburant pour véhicules utilisés par le service	6066	47 %	47 %	6 %
Contrats d'assurances, multirisques, autres	6161 6168	47 %	47 %	6 %
Location locaux	6132	47 %	47 %	6 %
Entretien et réparation sur matériels roulant	61551	47 %	47 %	6 %
Contrat assurance risques statutaires	648	47 %	47 %	6 %
Contrats et factures pour téléphonie, internet et assimilés	6262	47 %	47 %	6 %
Redevances, droits de passage et servitudes diverses	6137	50%	50%	0 %
Frais de représentation, réceptions	6257	47 %	47 %	6 %

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-14_2020_REPCH-BF

Voyages et déplacement Frais de mission	6251 6256	47 % 47 %	47 % 47 %	6 % 6 %
Redevances, droits de passage et servitudes diverses	6137	50%	50%	0 %
Cotisations, concours divers	6281	50%	50%	0 %
Salaires, traitements et indemnités du personnel et des élus	6411 6413 6531	47 %	47 %	6 %
Remboursement de frais	6287	47 %	47 %	6 %
Prestations de services dédiées aux moyens généraux	618	47 %	47 %	6 %
Taxes foncières	63512	50%	50 %	0%
Cotisations associées aux salaires et traitements	6336 6411 6413 6451 6453 6454 6471 6533	47 %	47 %	6 %
Contrats de location véhicules de service	6122	47 %	47 %	6 %
Contrats de location batteries véhicule de service	6135	47 %	47 %	6 %
Indemnités au comptable Annonces et insertions Publications	6225 6231 6237	47 % 47 % 47 %	47 % 47 % 47 %	6 % 6 % 6 %

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical adopte à **l'unanimité**, cette clé de répartition pour l'exercice comptable 2020.

Le Président,
Serge ROUMAZEILLES

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-15_2020_EMPRASC-DE

SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil vingt le **jeudi 12 mars à 17h30**, le comité syndical, régulièrement convoqué le 26 février 2020, s'est réuni en sessions ordinaire, au siège du syndicat à Podensac, sous la présidence de Monsieur Serge ROUMAZEILLES, Président.

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX et Marilys DEJOUA, Mrs Michel ARMAGNACQ, Henri ARNAUD, André BOYER, Denis CASTETS, Gilles CLAVERIE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT, Serge ROUMAZEILLES, Jérôme TAINGUY

Absents : Mrs Joël LACOSTE, Jean-Claude BERNARD

Secrétaire de séance : Mr André LEVEQUE

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absents : 2 Procurations : 0

15 -2020 _ Autorisation donnée au Président pour la signature d'un emprunt de 450 000 €
Pour le budget Assainissement Collectif – Durée 20 ans

Le Quorum étant atteint, le comité syndical du SIEA des 2 rives de Garonne, peut délibérer.

Monsieur Serge ROUMAZEILLES en sa qualité de Président rappelle que pour les besoins de financement les opérations de travaux, CADILLAC Basse Combe, VIRELADE rue du Château d'eau, CERONS RD 1113 Phase 3 et RIONS le Lhyan sur le budget Assainissement Collectif, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 450 000 €.

Trois établissements bancaires ont été contactés, les offres ci-dessous ont été proposées :

			CREDIT AGRICOLE		BANQUE POSTALE		CAISSE D'EPARGNE	
MONTANT	DUREE	REMBOURSEMENT	*Proposition valable jusqu'au 01/04/2020*	*Frais de dossier*	*Proposition valable jusqu'au 24 mars 2020*	*Frais de dossier*	*Proposition valable jusqu'au 31/03/2020*	*Frais de dossier*
450 000,00 €	20	ANNUEL	1,13%	450,00 €	0,78%	450,00 €	0,85%	500,00 €
Déblocage des fonds avant le :			**25/02/2021**		**07/05/2020**		**31/05/2020**	

Le comité syndical du SIEA des 2 rives de Garonne après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales version CG-LBP-2020-10 y attachées proposées par la Banque Postale, et après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-15_2020_EMPRASC-DE

Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt

Score Gissler : 1A
Montant du contrat de prêt : 450 000 €
Durée du contrat de prêt : 20 ans
Objet du contrat de prêt : financer les investissements

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/06/2040

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.
Montant : 450 000 €
Versement des fonds : à la demande l'emprunteur jusqu'au 07/05/2020 ; en une fois avec versement automatique à cette date
Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0.78 %
Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité annuelle
Mode d'amortissement : constant

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

Commission : Commission d'engagement : 0.10 % du montant du contrat de prêt

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec la Banque Postale.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Serge ROUMAZEILLES

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-16_2020_EMPRAEP-DE

SIEA DES DEUX RIVES DE GARONNE
11, Place Gambetta 33720 PODENSAC

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil vingt le **jeudi 12 mars à 17h30**, le comité syndical, régulièrement convoqué le 26 février 2020, s'est réuni en sessions ordinaire, au siège du syndicat à Podensac, sous la présidence de Monsieur Serge ROUMAZEILLES, Président.

Présents : Mmes Corinne BOURCHEIX et Marilys DEJOUA, Mrs Michel ARMAGNACQ, Henri ARNAUD, André BOYER, Denis CASTETS, Gilles CLAVERIE, Michel DUVIGNAC, André LEVEQUE, Michel VINCELOT, Serge ROUMAZEILLES, Jérôme TAINGUY

Absents : Mrs Joël LACOSTE, Jean-Claude BERNARD

Secrétaire de séance : Mr André LEVEQUE

Membres en exercice : 14 Présents : 12 Absents : 2 Procurations : 0

16 -2020 _ Autorisation donnée au Président pour la signature d'un emprunt de 600 000 € Pour le budget Eau Potable – Durée 20 ans

Le Quorum étant atteint, le comité syndical du SIEA des 2 rives de Garonne, peut délibérer.

Monsieur Serge ROUMAZEILLES en sa qualité de Président rappelle que pour les besoins de financement les opérations de travaux, Equipement site de la Gravette, ESCOUSSANS Bourg, ARBIS Laurençon, VIRELADE rue du Château d'eau, RIONS le Lhyan, sur le budget Eau Potable, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 600 000 €.

Trois établissements bancaires ont été contactés, les offres ci-dessous ont été proposées :

			CREDIT AGRICOLE		BANQUE POSTALE		CAISSE D'EPARGNE	
MONTANT	DUREE	REMBOURSEMENT	*Proposition valable jusqu'au 01/04/2020*	*Frais de dossier*	*Proposition valable jusqu'au 24 mars 2020*	*Frais de dossier*	*Proposition valable jusqu'au 31/03/2020*	*Frais de dossier*
600 000,00 €	20	ANNUEL	1,13%	600,00 €	0,78%	600,00 €	0,85%	600,00 €
Déblocage des fonds avant le :			**25/02/2021**		**07/05/2020**		**31/05/2020**	

Le comité syndical du SIEA des 2 rives de Garonne après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales version CG-LBP-2020-10 y attachées proposées par la Banque Postale, et après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 16/03/2020
ID : 033-200079929-20200312-16_2020_EMPRAEP-DE

Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt

Score Gissler : 1A
Montant du contrat de prêt : 600 000 €
Durée du contrat de prêt : 20 ans
Objet du contrat de prêt : financer les investissements

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/06/2040

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.
Montant : 600 000 €
Versement des fonds : à la demande l'emprunteur jusqu'au 07/05/2020 ; en une fois avec versement automatique à cette date
Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0.78 %
Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité annuelle
Mode d'amortissement : constant

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

Commission : Commission d'engagement : 0.10 % du montant du contrat de prêt

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec la Banque Postale.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président
Serge ROUMAZEILLES